

2023

Tradex Fonds D'OBLIGATIONS



Rapport annuel de la direction
sur le rendement du Fonds

et

États financiers annuels



31 décembre 2023

Vous pouvez obtenir le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille gratuitement, sur demande, en téléphonant au **1 800 567-3863**, en écrivant à l'adresse courriel **info@tradex.ca** ou à l'adresse ci-dessous, ou en nous rendant visite à l'adresse ci-dessous.

Ces documents et d'autres informations sur le Fonds sont également disponibles sur notre site Web au **www.tradex.ca** ou sur celui de SEDAR Plus au **www.sedarplus.ca**.

Gestion Tradex Inc.
340, rue Albert, bureau 1604,
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y6

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Responsabilité de la direction en matière d'information financière | 1 |
| Rapport de la direction sur le rendement du Fonds | |
| Analyse du rendement du Fonds par la direction | 2 |
| Faits saillants financiers | 4 |
| Rendement passé | 5 |
| Aperçu du portefeuille | 6 |
| États financiers audités | |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 7 |
| États de la situation financière | 10 |
| États du résultat global | 11 |
| États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 12 |
| États des flux de trésorerie | 13 |
| État du portefeuille de placements | 14 |
| Notes annexes | 16 |



TRADEX FONDS D'OBLIGATIONS RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Message aux porteurs de parts

Le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et les états financiers ci-joints ont été préparés par Gestion Tradex Inc., le gestionnaire et le fiduciaire de **Tradex Fonds d'obligations**, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et ses états financiers. Le rapport de la direction sur le rendement du Fonds dans la première section du présent document n'a pas été audité, alors que les états financiers apparaissant dans la deuxième section ont été audités.

Gestion Tradex Inc. prend les mesures nécessaires pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière communiquée. Les états financiers ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité établies par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et comprennent certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et faisant appel au jugement. Les méthodes comptables significatives jugées appropriées par la direction pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers.

L'auditeur externe du Fonds, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., a été nommé par le gestionnaire-fiduciaire du Fonds. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'être en mesure d'exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts.

/s/Blair Cooper

Blair Cooper
Président-directeur général

/s/Karin Zabel

Karin Zabel
Administratrice et présidente du conseil

Le 27 mars 2024



RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

I. ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

Objectifs et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est d'atteindre une combinaison de revenu et de préservation du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations canadiennes de bonne qualité. De plus, jusqu'à 30 % du portefeuille peut être investi dans des actions de sociétés qui produisent du revenu, incluant des actions de sociétés canadiennes qui fournissent des dividendes, des fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des fiducies de revenu. La durée moyenne jusqu'à l'échéance des obligations du portefeuille doit être supérieure à trois ans.

Le gestionnaire du portefeuille utilise l'anticipation des variations des taux d'intérêt ainsi que des stratégies de secteur du crédit et de sélection de titres dans le cadre d'une approche de valeur orientée ascendante à long terme. L'approche pour les titres à revenu fixe repose sur une prévision globale provenant à la fois d'une analyse macroéconomique et technique avec la sélection des obligations sur la base des caractéristiques optimales de risque/rendement. La portion d'actions du Fonds consistera en un portefeuille diversifié d'entreprises sélectionnées pour améliorer le rendement du Fonds avec l'intention de réduire l'impact négatif sur la valeur marchande du portefeuille s'il y a une hausse des taux d'intérêt.

Risque

Au cours de la période considérée, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport aux objectifs et aux stratégies du Fonds qui a eu de répercussion sur le niveau de risque global du Fonds. Les risques associés à un placement dans le Fonds sont décrits en détail dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Le Fonds convient aux investisseurs qui ont un horizon d'investissement de moyen à long terme, qui veulent obtenir un revenu de placement régulier et qui recherchent un fonds de revenu diversifié offrant une croissance du capital modérée.

Résultats

En 2023, la valeur d'un placement dans Tradex Fonds d'obligations a augmenté de 6,4 %. Pour la même période, l'indice de référence du Fonds, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a gagné 6,7 %.

Le thème qui a prévalu pendant presque tout le premier trimestre a été le fait que le relèvement marqué des taux d'intérêt l'an dernier ainsi que la hausse de 25 points de base (pdb) par la Banque du Canada et l'augmentation de 50 pdb par la Réserve fédérale (Fed) dans les premiers mois de 2023 n'ont pas encore entraîné de répercussions très négatives. Le marché obligataire a gagné du terrain après avoir affiché de piètres rendements négatifs l'an dernier. Les actions

privilégiées ont fait de petits gains au premier trimestre. Au deuxième trimestre, l'ensemble des taux d'intérêt canadiens ont été volatils, particulièrement dans le segment court terme de la courbe, les taux de rendement à 2 ans et à 5 ans ayant bondi en raison de la politique monétaire. Les taux de rendement sur 10 ans et sur 30 ans ont aussi augmenté, mais à un rythme beaucoup plus lent, ce qui a mené à l'inversion la plus sévère de la courbe des taux depuis les années 90. Les indicateurs des attentes d'inflation ont aussi un peu augmenté. Au troisième trimestre, la vigueur de l'économie a surpris, celle-ci faisant preuve de bien plus de résilience que ce à quoi s'attendaient les marchés à ce stade-ci du cycle. Par ailleurs, l'inflation sous-jacente a été plus tenace que prévu. Au dernier trimestre, la croissance a continué de ralentir dans de nombreuses régions, tout en demeurant en territoire positif, et l'inflation a persisté. L'attention de la plupart des intervenants, auparavant rivée sur les hausses marquées des taux d'intérêt par les principales banques centrales, s'est focalisée sur le moment où la première baisse de taux aurait lieu, soit en 2024 selon les marchés. Les instruments à taux d'intérêt canadiens ont baissé abruptement à la fin du quatrième trimestre et la durée du portefeuille légèrement plus courte que celle de l'indice de référence a été un facteur négatif. Les rendements des obligations du gouvernement du Canada ont diminué, comme le montre le tableau suivant :

| Durée à l'échéance | Creux records | Rendement 31 déc. 2021 | Rendement 30 déc. 2022 | Rendement 29 sept. 2023 | Rendement 29 déc. 2023 |
|--------------------|---------------|------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| 2 ans | 0,15 %* | 0,95 % | 4,06 % | 4,87 % | 3,88 % |
| 3 ans | 0,18 %* | 1,02 % | 3,82 % | 4,64 % | 3,67 % |
| 5 ans | 0,30 %** | 1,25 % | 3,41 % | 4,25 % | 3,17 % |
| 10 ans | 0,43 %** | 1,42 % | 3,30 % | 4,03 % | 3,10 % |
| 30 ans | 0,71 %*** | 1,68 % | 3,28 % | 3,81 % | 3,02 % |

Creux records (50 ans ou plus) : * 1^{er} févr. 2021 **4 août 2020, *** 9 mars 2020

Au cours de l'exercice, les distributions trimestrielles provenant des dividendes canadiens et des revenus d'intérêts ont totalisé 29 cents par part. À la clôture de l'exercice, la valeur liquidative du Fonds se chiffrait à 22,8 M\$, comparativement à 23,3 M\$ à la clôture de l'exercice 2022. Le nombre de parts en circulation a diminué au cours de l'exercice, car les distributions réinvesties n'ont pas suffi à compenser les rachats nets du Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) du Fonds a augmenté à 1,21 % en 2023. Il était de 1,06 % en 2022 (Morningstar indique que le RFG médian pour les fonds canadiens à revenu fixe est de 1,29 %, et 1,77 % pour les fonds canadiens équilibrés à revenu fixe). En 2023, Gestion Tradex Inc. a pu remettre au Fonds une part des frais de gestion totalisant 81 360 \$, ce qui a contribué à réduire le RFG.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

Au 29 décembre, le rendement global du portefeuille du Fonds était de 4,7 %, comme le montre le tableau suivant, alors que celui du panier de titres de l'indice des obligations universelles FTSE Canada s'établissait à 3,9 %.

| | Obligations d'État | Obligations de sociétés | Actions privilégiées | Actions ordinaires, fiducies de revenu, fiducies de placement immobilier | Total moyen pondéré |
|------------|--------------------|-------------------------|----------------------|--|---------------------|
| Rendement* | 3,7 % | 5,2 % | 7,0 % | 4,5 % | 4,7 % |

*Le rendement brut annuel estimatif d'un exercice est calculé avant les frais et les taxes.

Un aperçu de la composition du portefeuille du Fonds pendant la période visée est présenté dans le tableau suivant :

| | 31 décembre 2022 | 30 juin 2023 | 31 décembre 2023 |
|--|------------------|--------------|------------------|
| Obligations du gouvernement du Canada | 17 % | 16 % | 17 % |
| Obligations provinciales/municipales | 23 % | 23 % | 23 % |
| Obligations de sociétés | 32 % | 33 % | 32 % |
| Actions ordinaires, fiducies de revenu, fiducies de placement immobilier | 15 % | 15 % | 16 % |
| Actions privilégiées | 12 % | 13 % | 12 % |
| Trésorerie et montants à recevoir | 1 % | 0 % | 0 % |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

À des fins de diversification, à la clôture de l'exercice, le portefeuille comprenait 10 émissions individuelles d'obligations de sociétés, 17 émissions d'actions privilégiées et des actions de participation dans 32 entreprises (consistant en actions ordinaires, en sociétés de placement immobilier et en fiducies de revenu). À l'ouverture de l'exercice, la durée (mesure de la durée du portefeuille jusqu'à l'échéance et de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt) de la portion revenu fixe du Fonds était d'environ 0,7 année plus courte que celle de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Elle a diminué de 0,3 pendant l'exercice et a terminé celui-ci à 7,0 années, contre 7,3 années pour l'indice des obligations universelles FTSE Canada, en position pour bénéficier, par rapport à l'indice de référence, d'un environnement de taux d'intérêt en hausse. La répartition tactique des catégories d'actifs du Fonds continue à mettre l'accent sur les actions privilégiées et ordinaires à rendement supérieur.

Transactions avec les parties liées et frais de gestion

Gestion Tradex Inc. est le gestionnaire du Fonds et comme tel est responsable de la gestion de l'exploitation, des opérations et des affaires du Fonds. Elle fournit les services de gestion moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur liquidative du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement. En 2023, ce montant s'est chiffré à 152 529 \$ (y compris la TVH) et représente 55 % du total des charges engagées par le Fonds. Bon nombre des fonctions faisant partie de l'exploitation du Fonds sont sous-traitées à des entreprises professionnelles de premier rang dans le secteur des fonds communs de placement au Canada. Par conséquent, une des principales tâches du gestionnaire est de négocier et de gérer ces contrats. Gestion Tradex Inc. est aussi le principal distributeur du Fonds; elle est donc responsable de la plupart des communications avec les porteurs de parts et les porteurs de parts potentiels du Fonds. Gestion Tradex Inc. ne reçoit ni frais ou ni commissions supplémentaires en tant que principal distributeur du Fonds et a versé une commission de suivi de 0,25 % de ses frais de gestion aux courtiers en épargne collective qui distribuent le Fonds jusqu'au 31 mars 2022 en cas d'annulation.

Comme Gestion Tradex Inc. fonctionne « au prix coûtant » au profit de ses investisseurs, quand les conditions financières le permettent, elle réduit volontairement une partie de ses frais de gestion qui lui sont payés par les Fonds ou renonce à une partie de ces frais. Ces rabais et renoncements réduisent les charges du Fonds, ce qui réduit son ratio des frais de gestion. En 2023, des charges de 81 360 \$ ont été réduites pour le Fonds grâce à de telles transactions (97 463 \$ en 2022).

Autres charges

Les autres charges engagées par le Fonds en 2023 se sont chiffrées à 205 307 \$ et ont été payées à des fournisseurs tiers, des gouvernements et des autorités de réglementation. Elles représentent les frais de conseils en placement (payés à Foyston, Gordon & Payne Inc.), les frais administratifs versés pour la comptabilité du Fonds, la fonction de registraire et d'autres activités connexes (payés à RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, FundSERV Inc., et à différents autres fournisseurs), les frais de comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit (versés à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.), les frais de garde (payés à RBC Services aux investisseurs) ainsi que les dépenses et frais d'inscription (payés aux 13 autorités en valeurs mobilières du Canada), les coûts de transaction (versés aux différents fournisseurs) et les retenues d'impôt étranger (payées aux gouvernements étrangers appropriés). Une liste des différentes charges payées par le Fonds figure dans les états du résultat global à la page 11.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

II. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour but de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

Actif net par part¹⁾ du Fonds Pour les cinq exercices clos les 31 décembre

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Actif net par part à l'ouverture de l'exercice | 10,48 \$ | 12,02 \$ | 11,51 \$ | 11,04 \$ | 10,74 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | | |
| Total des revenus | 0,42 \$ | 0,38 \$ | 0,38 \$ | 0,38 \$ | 0,39 \$ |
| Total des charges | (0,13) \$ | (0,12) \$ | (0,11) \$ | (0,11) \$ | (0,11) \$ |
| Gain (perte) réalisé pour l'exercice | 0,08 \$ | 0,09 \$ | 0,17 \$ | (0,08) \$ | 0,02 \$ |
| Gain (perte) latent pour l'exercice | 0,29 \$ | (1,63) \$ | 0,34 \$ | 0,54 \$ | 0,27 \$ |
| Augmentation totale liée aux activités ²⁾ | 0,66 \$ | (1,28) \$ | 0,78 \$ | 0,73 \$ | 0,57 \$ |
| Distributions | | | | | |
| de revenu de placement | 0,11 \$ | 0,12 \$ | 0,12 \$ | 0,11 \$ | 0,11 \$ |
| de dividendes | 0,18 \$ | 0,16 \$ | 0,14 \$ | 0,16 \$ | 0,17 \$ |
| Distributions totales ³⁾ | 0,29 \$ | 0,28 \$ | 0,26 \$ | 0,27 \$ | 0,28 \$ |
| Actif net par part à la clôture de l'exercice | 10,85 \$ | 10,48 \$ | 12,02 \$ | 11,51 \$ | 11,04 \$ |

1) Ces renseignements pour la période de 2019 à 2023 proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) L'actif net et les distributions sont en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

3) Les distributions ont été payées en espèces, réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

| Ratios et données supplémentaires | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Valeur liquidative totale à la clôture de l'exercice (en milliers) | 22 847 \$ | 23 301 \$ | 28 173 \$ | 25 920 \$ | 25 017 \$ |
| Valeur liquidative moyenne pondérée (en milliers) | 22 716 \$ | 25 384 \$ | 27 061 \$ | 24 822 \$ | 24 700 \$ |
| Nombre de parts en circulation à la clôture de l'exercice | 2 105 842 | 2 222 959 | 2 343 325 | 2 252 327 | 2 266 705 |
| Ratio des frais de gestion ¹⁾ | 1,21 % | 1,06 % | 0,90 % | 0,95 % | 0,97 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ¹⁾ | 1,57 % | 1,44 % | 1,19 % | 1,22 % | 1,24 % |
| Ratio des frais d'opérations ²⁾ | 0,01 % | 0,00 % | 0,01 % | 0,03 % | 0,01 % |
| Taux de rotation du portefeuille ³⁾ | 9,90 % | 12,03 % | 12,52 % | 40,30 % | 32,66 % |
| Valeur liquidative par part à la clôture de l'exercice | 10,85 \$ | 10,48 \$ | 12,02 \$ | 11,51 \$ | 11,04 \$ |

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transaction du portefeuille) de l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

2) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice.

3) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille au cours de l'exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

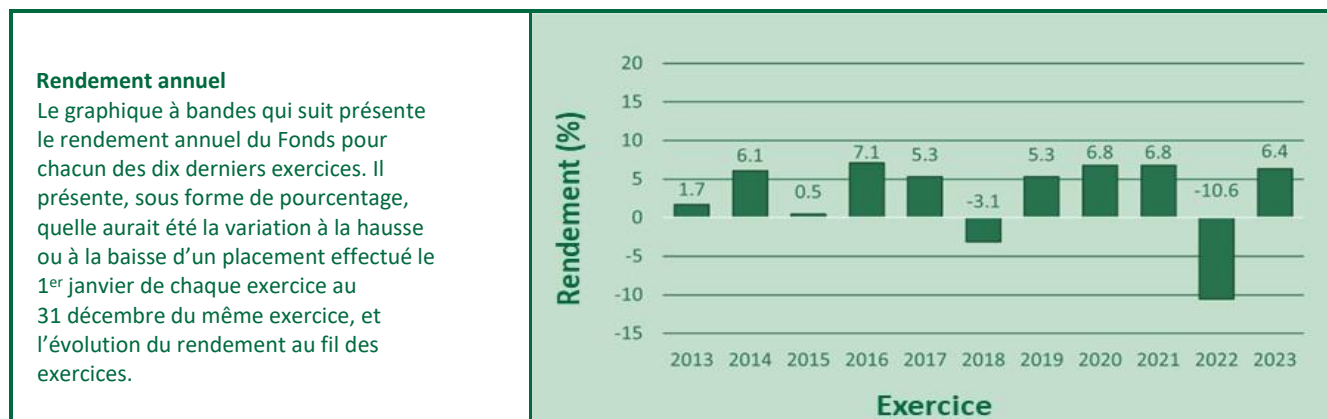
RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

III. RENDEMENT PASSÉ

Le rendement passé du Fonds est présenté dans le graphique Rendement annuel et le tableau Rendement composé annuel. Les rendements :

- sont calculés au 31 décembre de chaque exercice;
- présument que toutes les distributions du Fonds ont été réinvesties sans frais dans des parts additionnelles du Fonds; et
- ne tiennent pas compte des impôts sur le revenu que vous devez payer. Les distributions de revenu net que vous recevez sont imposables, même si vous les avez réinvesties pour l'achat de parts additionnelles, à moins que votre placement ne soit détenu dans un régime fiscal enregistré.

Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.



| | 10 derniers exercices | 5 derniers exercices | 3 derniers exercices | Dernier exercice |
|---|-----------------------|----------------------|----------------------|------------------|
| Tradex Fonds d'obligations | 2,9 % | 2,7 % | 0,5 % | 6,4 % |
| Indice des obligations universelles FTSE Canada | 2,4 % | 1,3 % | -2,8 % | 6,7 % |

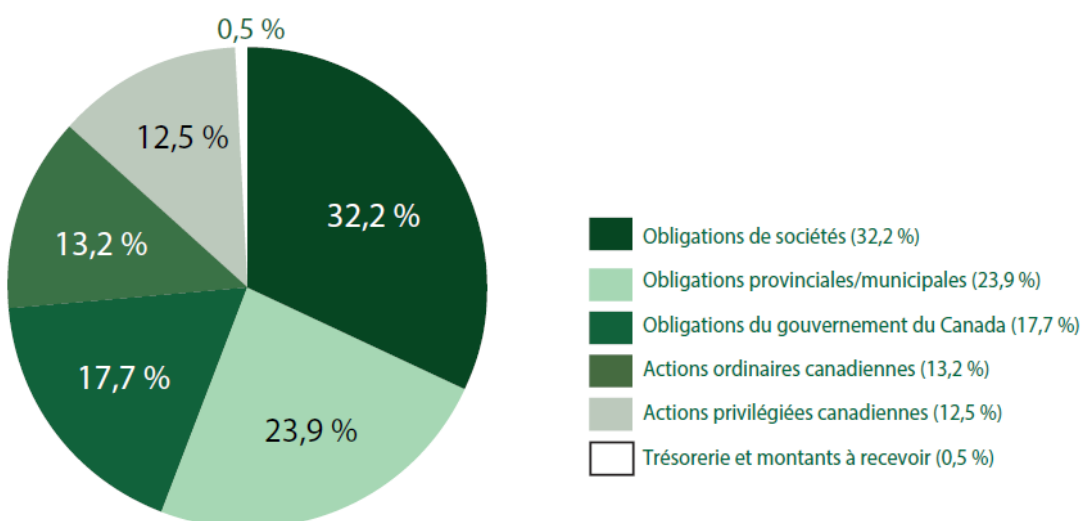
Rendement composé annuel
Le tableau suivant présente le rendement composé annuel total du Fonds pour les périodes indiquées, au 31 décembre 2023, en comparaison avec celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est l'indice le plus utilisé pour mesurer le rendement total du marché obligataire canadien. Il est composé de plus de 1 000 obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à un an. L'indice est composé d'obligations canadiennes fédérales, provinciales, municipales et de sociétés canadiennes notées BBB ou plus. Les obligations sont pondérées selon la valeur de marché, qui comprend les intérêts courus.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

IV. APERÇU DU PORTEFEUILLE

Voici un sommaire du portefeuille de placements au 31 décembre 2023, ventilé par catégorie d'émetteurs :



Les placements suivants constituent les 25 principaux titres en portefeuille du Fonds au 31 décembre 2023 avec leurs pourcentages de la valeur liquidative. La liste reflète le portefeuille à cette date seulement; les pourcentages indiqués peuvent avoir changé, et certains ou la totalité des titres peuvent avoir été vendus. Une mise à jour trimestrielle est disponible comme mentionné à la page de couverture.

| | | | |
|--|-------|--|----------------|
| Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} décembre 2045 | 6,9 % | Bell Canada, 3,80 %, 21 août 2028 | 2,4 % |
| Province de la Colombie-Britannique, 3,20 %, 18 juin 2044 | 5,4 % | Fortis Inc., 6,51 %, 4 juillet 2039 | 2,4 % |
| Banque de Montréal, 2,37 %, 3 février 2025 | 5,3 % | Province d'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046 | 2,3 % |
| Province d'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025 | 5,3 % | Gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 ^{er} décembre 2053 | 2,2 % |
| Banque Royale du Canada, 2,609 %, 1 ^{er} novembre 2024 | 5,1 % | Teranet Holdings L.P., 5,75 %, 17 décembre 2040 | 2,2 % |
| Province d'Alberta, 2,90 %, 20 septembre 2029 | 4,1 % | Pipelines Enbridge Inc., 4,33 %, 22 février 2049 | 1,9 % |
| La Banque Toronto-Dominion, taux variable, remb. par antic., 3,22 %, 25 juillet 2029 | 3,8 % | Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,55 %, 15 mars 2025 | 1,9 % |
| CPPIB Capital Inc., 3,00 %, 15 juin 2028 | 3,6 % | Banque Royale du Canada | 1,2 % |
| La Banque Toronto-Dominion, 2,85 %, 8 mars 2024 | 3,2 % | La Banque Toronto-Dominion | 1,1 % |
| PSP Capital Inc., série 12, 2,05 %, 15 janvier 2030 | 2,9 % | Province d'Alberta, 3,10 %, 1 ^{er} juin 2050 | 1,1 % |
| Province de la Saskatchewan, 3,05 %, 2 décembre 2028 | 2,9 % | Pembina Pipeline Corp. | 0,8 % |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17 avril 2025 | 2,8 % | Sous-total – 25 principaux placements | 76,2 % |
| Province de la Saskatchewan, 2,75 %, 2 décembre 2046 | 2,7 % | Autres placements | 23,8 % |
| L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, taux variable, 2,024 %, 24 septembre 2031 | 2,7 % | Total | 100,0 % |



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Tradex Fonds d'obligations (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds du 31 décembre 2023.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Centre Sun Life, 99, rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4

Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963, Télécopie numérique : www.pwc.com/ca/fr



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 27 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| Aux | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Actifs | | |
| Placements à la juste valeur par le biais du résultat net | 22 649 721 \$ | 23 070 938 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 107 492 | 121 416 |
| Dividendes à recevoir | 20 334 | 27 202 |
| Intérêts courus à recevoir | 105 384 | 114 404 |
| Souscriptions à recevoir | — | 126 |
| Total de l'actif | 22 882 931 | 23 334 086 |
| Passifs | | |
| Dettes et charges à payer | 36 324 | 33 448 |
| Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables | — | 39 |
| Total du passif | 36 324 | 33 487 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 22 846 607 \$ | 23 300 599 \$ |
| Parts émises et en circulation à la clôture de l'exercice (note 5) | 2 105 842 | 2 222 959 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 10,85 \$ | 10,48 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration de Gestion
Tradex Inc., fiduciaire de Tradex Fonds d'obligations

/s/Philip E. Charko

Philip E. Charko
Administrateur

/s/Christine Allison

Christine Allison, FCPA, FCA
Administratrice

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

| | 2023 | 2022 |
|---|---------------------|-----------------------|
| Revenus | | |
| Revenu de dividendes | 357 415 \$ | 328 074 \$ |
| Revenus d'intérêts à des fins de distribution | 526 111 | 552 425 |
| Revenus de prêts de titres | 3 494 | 1 543 |
| Autres variations de la juste valeur des placements | | |
| Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements | 170 218 | 212 010 |
| Gain (perte) de change net réalisé | — | 8 |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements | 633 013 | (3 765 232) |
| | 1 690 251 | (2 671 172) |
| Charges | | |
| Frais de gestion (note 6) | 152 529 | 170 467 |
| Frais de conseils en placement | 38 420 | 43 000 |
| Frais d'administration | 113 112 | 104 000 |
| Comité d'examen indépendant | 221 | 203 |
| Honoraires d'audit | 21 470 | 19 000 |
| Dépenses et frais d'inscription | 18 898 | 18 241 |
| Frais de garde | 11 526 | 11 000 |
| Coûts de transaction | 1 660 | 703 |
| Réduction des frais | (81 360) | (97 463) |
| | 276 476 | 269 151 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 1 413 775 \$ | (2 940 323) \$ |
| Moyenne pondérée de parts en circulation au cours de l'exercice | 2 147 264 | 2 297 663 |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | 0,66 \$ | (1,28) \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

| | 2023 | 2022 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice | 23 300 599 \$ | 28 173 106 \$ |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 1 413 775 | (2 940 323) |
| Distributions | | |
| Distributions de revenu de placement net aux porteurs de parts rachetables | (610 506) | (635 167) |
| Transactions sur parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 559 018 | 1 355 732 |
| Réinvestissement des distributions | 583 652 | 607 229 |
| Montant versé pour le rachat de parts rachetables | (2 399 931) | (3 259 978) |
| Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables | (1 257 261) \$ | (1 297 017) \$ |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (453 992) \$ | (4 872 507) \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice | 22 846 607 \$ | 23 300 599 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

| | 2023 | 2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 1 413 775 \$ | (2 940 323) \$ |
| Ajustements pour : | | |
| (Gain) perte net réalisé sur la vente de placements | (170 218) | (212 010) |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les placements | (633 013) | 3 765 232 |
| Acquisition de placements | (2 229 867) | (3 001 130) |
| Produit de la vente de placements | 3 454 315 | 3 934 572 |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 18 764 | 1 574 |
| Trésorerie nette provenant d'activités d'exploitation | 1 853 756 | 1 547 915 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables émises | 559 144 | 1 461 958 |
| Montant versé pour le rachat de parts rachetables | (2 399 931) | (3 295 175) |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (26 893) | (27 899) |
| Trésorerie nette provenant d'activités de financement | (1 867 680) | (1 861 116) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | (13 924) | (313 201) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 121 416 | 434 617 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice | 107 492 \$ | 121 416 \$ |
| Intérêts reçus | 535 131 \$ | 559 381 \$ |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt | 364 283 \$ | 326 548 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS au 31 décembre 2023

| Obligations | Valeur nominale | Coût moyen | Juste valeur | % de la juste valeur totale |
|---|-----------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|
| Fédérales | | | | |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,55 %, 15 mars 2025 | 445 000 | 452 401 \$ | 435 732 \$ | |
| Obligation du gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 ^{er} déc. 2053 | 681 000 | 476 146 | 511 762 | |
| Obligation du gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} déc. 2045 | 1 486 000 | 1 711 511 | 1 586 852 | |
| CPPIB Capital Inc., 3,00 %, 15 juin 2028 | 847 000 | 879 068 | 828 371 | |
| PSP Capital Inc., 2,05 %, 15 janv. 2030 | 736 000 | 729 914 | 674 629 | |
| | | 4 249 040 | 4 037 346 | 17,8 % |
| Provinciales/municipales | | | | |
| Province d'Alberta, 2,90 %, 20 sept. 2029 | 975 000 | 974 460 | 943 663 | |
| Province d'Alberta, 3,10 %, 1 ^{er} juin 2050 | 292 000 | 315 048 | 248 116 | |
| Province de la Colombie-Britannique, 3,20 %, 18 juin 2044 | 1 395 000 | 1 442 995 | 1 233 658 | |
| Province d'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025 | 1 231 000 | 1 248 269 | 1 203 037 | |
| Province d'Ontario, 2,90 %, 2 déc. 2046 | 639 000 | 637 318 | 532 191 | |
| Province de la Saskatchewan, 2,75 %, 2 déc. 2046 | 776 000 | 776 084 | 624 193 | |
| Province de la Saskatchewan, 3,05 %, 2 déc. 2028 | 676 000 | 724 947 | 661 371 | |
| | | 6 119 121 | 5 446 229 | 24,0 % |
| Sociétés | | | | |
| Banque de Montréal, 2,37 %, 3 févr. 2025 | 1 244 000 | 1 261 260 | 1 208 015 | |
| La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,80 %, 21 août 2028 | 562 000 | 590 562 | 551 489 | |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17 avr. 2025 | 673 000 | 695 027 | 648 642 | |
| L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 2,02 %, 24 sept. 2031 | 677 000 | 672 164 | 621 499 | |
| Pipelines Enbridge Inc., 4,33 %, 22 févr. 2049 | 507 000 | 520 984 | 445 834 | |
| Fortis Inc., 6,51 %, 4 juill. 2039 | 456 000 | 614 420 | 539 721 | |
| Banque Royale du Canada, 2,61 %, 1 ^{er} nov. 2024 | 1 193 000 | 1 246 764 | 1 168 497 | |
| Teranet Holdings LP, 5,75 %, 17 déc. 2040 | 515 000 | 536 862 | 509 240 | |
| La Banque Toronto-Dominion, 2,85 %, 8 mars 2024 | 725 000 | 739 493 | 721 855 | |
| La Banque Toronto-Dominion, 3,22 %, 25 juill. 2029 | 891 000 | 887 007 | 878 573 | |
| | | 7 764 543 | 7 293 365 | 32,2 % |
| Total des obligations | | 18 132 704 | 16 776 940 | 74,0 % |

| Actions | Nombre d'actions | Coût moyen | Juste valeur | % de la juste valeur totale |
|--|------------------|------------|--------------|-----------------------------|
| Actions ordinaires canadiennes | | | | |
| La Banque de Nouvelle-Écosse | 2 097 | 137 832 \$ | 135 257 \$ | |
| Bird Construction Inc. | 4 925 | 44 994 | 70 920 | |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 1 710 | 88 269 | 109 098 | |
| Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 282 | 31 569 | 46 967 | |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 2 018 | 61 269 | 175 183 | |
| La Société Canadian Tire Limitée | 567 | 81 332 | 79 788 | |
| Canadian Utilities Ltd. | 2 272 | 75 174 | 72 454 | |
| Chorus Aviation Inc. | 6 686 | 40 154 | 17 116 | |
| CI Financial Corp. | 3 017 | 54 018 | 44 833 | |
| Cogeco inc. | 1 418 | 81 712 | 81 067 | |
| Empire Co., Ltd. | 2 204 | 77 973 | 77 250 | |
| Enbridge Inc. | 1 385 | 54 215 | 66 065 | |
| Exco Technologies Ltd. | 7 254 | 70 433 | 57 162 | |
| Fairfax Financial Holdings Ltd. | 43 | 41 836 | 52 568 | |
| Les Vêtements de Sport Gildan Inc. | 882 | 33 050 | 38 649 | |
| Hydro One Ltd. | 730 | 17 400 | 28 981 | |
| Société financière IGM Inc. | 755 | 26 620 | 26 433 | |
| Compagnie Pétrolière Impériale Ltée | 2 342 | 151 701 | 176 774 | |
| Société Financière Manuvie | 2 886 | 62 869 | 84 502 | |
| North West Co Inc. | 2 489 | 61 491 | 97 743 | |
| Nutrien Ltd. | 1 163 | 63 975 | 86 818 | |

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS au 31 décembre 2023

| Actions (suite) | Valeur nominale | Coût moyen | Juste valeur | % de la juste valeur totale |
|-----------------------------|------------------------|-------------------|---------------------|------------------------------------|
| Open Text Corp. | 1 351 | 74 833 \$ | 75 237 \$ | |
| Power Corporation du Canada | 4 493 | 118 024 | 170 240 | |
| Québecor inc. | 2 826 | 83 030 | 89 075 | |
| Rogers Communications Inc. | 1 952 | 124 274 | 121 083 | |
| Banque Royale du Canada | 2 048 | 177 811 | 274 431 | |
| Sienna Senior Living Inc. | 3 094 | 44 973 | 35 550 | |
| Suncor Énergie Inc. | 3 847 | 117 656 | 163 305 | |
| La Banque Toronto-Dominion | 3 019 | 202 066 | 258 486 | |
| Tourmaline Oil Corp. | 511 | 30 171 | 30 450 | |
| Transcontinental inc. | 5 500 | 106 529 | 75 350 | |
| Corporation Wajax | 2 902 | 41 787 | 87 844 | |
| | | 2 479 040 | 3 006 679 | 13,3 % |

| Actions privilégiées canadiennes | Nombre d'actions | Coût moyen | Juste valeur | % de la juste valeur totale |
|---|-------------------------|-------------------|---------------------|------------------------------------|
| Banque de Montréal, priv., série 29 | 9 924 | 217 494 \$ | 180 815 \$ | |
| BCE Inc., priv., série 17 | 11 649 | 156 668 | 174 735 | |
| BCE Inc., priv., série 19 | 11 712 | 163 498 | 177 554 | |
| Brookfield Corp. | 14 829 | 125 603 | 165 195 | |
| Brookfield Office Properties Inc. | 12 057 | 172 742 | 120 932 | |
| Brookfield Office Properties Inc., priv., série II | 12 521 | 240 127 | 127 339 | |
| Brookfield Renewable Partners LP, priv., série 13 | 8 935 | 218 200 | 164 851 | |
| Capital Power Corp., priv., perp. | 13 290 | 220 240 | 171 441 | |
| Enbridge Inc., priv., série | 10 401 | 147 865 | 174 633 | |
| Fairfax Financial Holdings Ltd., priv., série E | 12 211 | 185 305 | 183 409 | |
| Fairfax Financial Holdings Ltd., priv., série G | 12 057 | 150 181 | 188 089 | |
| Great-West Lifeco Inc., priv., série I | 8 515 | 182 489 | 148 076 | |
| Intact Corporation financière, priv., cat. A, série 1 | 10 397 | 189 008 | 181 948 | |
| Pembina Pipeline Corp., priv., série 1 | 9 531 | 149 049 | 193 765 | |
| Banque Royale du Canada, priv., série BB | 9 672 | 199 193 | 177 965 | |
| Financière Sun Life inc., priv., série 4 | 8 317 | 177 529 | 151 120 | |
| La Banque Toronto-Dominion, priv., série 5 | 10 062 | 216 889 | 184 235 | |
| | | 3 112 080 | 2 866 102 | 12,7 % |
| Total des actions | | 5 591 120 | 5 872 781 | 26,0 % |
| Coûts de transaction | | (6 797) | | |
| Total des titres en portefeuille | | 23 717 027 \$ | 22 649 721 \$ | 100,0 % |

Aperçu du portefeuille

Toutes les catégories du portefeuille sont incluses dans le tableau suivant :

| Portefeuille par catégorie | Pourcentage de l'actif net (%) | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| | Au 31 décembre 2023 | Au 31 décembre 2022 |
| Obligations de sociétés | 32,2 | 32,2 |
| Obligations fédérales | 17,8 | 17,3 |
| Obligations provinciales/municipales | 24,0 | 22,9 |
| Actions ordinaires canadiennes | 13,3 | 15,7 |
| Actions privilégiées canadiennes | 12,7 | 11,9 |
| | 100,0 | 100,0 |

1. Renseignements généraux

Tradex Fonds d'obligations (le « Fonds ») est une fiducie non constituée en personne morale établie en vertu des lois de la province d'Ontario. L'adresse de ses bureaux est 340, rue Albert, bureau 1604, Ottawa (Ontario) K1R 7Y6.

L'objectif de placement du Fonds est d'atteindre une combinaison de revenu et de préservation du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations canadiennes de bonne qualité. De plus, jusqu'à 30 % du portefeuille peut être investi dans des actions de sociétés qui produisent du revenu, incluant des actions de sociétés canadiennes qui fournissent des dividendes, des fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des fiducies de revenu. La durée moyenne jusqu'à l'échéance des obligations du portefeuille doit être supérieure à trois ans.

Gestion Tradex Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont gérées par Foyston, Gordon & Payne Inc. (le « gestionnaire de placement »), et l'administration est déléguée à RBC Services aux investisseurs.

Les seules personnes pouvant investir dans le Fonds sont des fonctionnaires canadiens, actuels et anciens, et leurs familles, dont la majorité vit au Canada.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 27 mars 2024.

2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives utilisées pour établir les présents états financiers ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

2.1 Base de préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

a) Normes et modifications aux normes en vigueur au 1^{er} janvier 2023

Le Fonds a adopté les modifications suivantes :

- *Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2.* Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers. Toutefois, elles visent à exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. Par conséquent, le Fonds a modifié certaines informations fournies relativement à ses méthodes comptables.
- *Définition des estimations comptables – Modifications d'IAS 8.* Les modifications apportées à IAS 8 aident les entités à comprendre la distinction entre les changements d'estimations comptables et ceux de méthodes comptables. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur le Fonds.

b) Nouvelles normes, modifications de normes et interprétations en vigueur après le 1^{er} janvier 2024.

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications de normes et d'interprétations entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes après le 1^{er} janvier 2024 et n'ont pas été adoptées par anticipation lors de la préparation de ces états financiers. Aucune de celles-ci ne devrait avoir d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

2.2 Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La plupart des investisseurs du Fonds étant canadiens, les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. La principale activité du Fonds consiste à investir dans des actions canadiennes qui produisent des revenus. La performance du Fonds est mesurée et comptabilisée en dollars canadiens. Le gestionnaire estime que le dollar canadien est la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, conditions et événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

b) Opérations et soldes

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change découlant des conversions sont présentés à l'état du résultat global.

Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement présentés au poste « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global.

2.3 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

a) Classement

i) Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique du Fonds pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et la performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise cette donnée pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Le Fonds n'a pas choisi l'option de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement utilisée pour la réalisation de l'objectif du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les obligations du Fonds pour l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées à la valeur de rachat qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables du Fonds qui servent à évaluer la juste valeur des placements et des dérivés sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative (VL) pour les transactions avec les porteurs de parts. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

ii) Passifs financiers

En vertu de la politique du Fonds, le gestionnaire de placement et le conseil d'administration doivent évaluer l'information relative aux actifs et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et les ventes normalisés de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie qui en découlent sont arrivés à expiration ou ont été cédés, et que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages qui y sont rattachés.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur de la catégorie des « actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » sont présentés à titre d'autres variations nettes de la juste valeur des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le revenu de dividendes tiré des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé dans l'état du résultat global à titre de revenu de dividendes lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable. Les intérêts sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers échangés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la fin de la négociation, à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier prix du marché négocié à la fois pour les actifs et les passifs financiers lorsque le dernier prix négocié se situe à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier prix négocié ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur fondée sur des faits et des circonstances précis. La juste valeur de tout placement auquel le principe mentionné auparavant ne peut être appliqué correspondra à la juste valeur déterminée et fournie par le gestionnaire de temps à autre.

La différence entre la juste valeur des placements et le coût des placements est incluse dans la « variation de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et dérivés » dans l'état du résultat global.

Si un événement important entraîne une forte variation de la juste valeur après la fermeture du marché à la date de clôture de l'exercice, des techniques d'évaluation seront utilisées pour établir la juste valeur. Par événement important, on entend un événement qui a lieu après l'établissement du dernier cours de marché d'un titre, la fermeture d'un marché ou la clôture d'une bourse étrangère, mais avant le moment de l'évaluation par le Fonds et qui a une incidence importante sur l'intégrité des cours de clôture d'un titre, d'un instrument ou d'une monnaie touchée par l'événement, de sorte que ces cours ne peuvent être considérés comme « faciles à obtenir ».

d) Transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie sont réputés s'être produits au début de la période.

2.4 Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est comptabilisé dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants reconnus et une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit exécutoire ne doit pas être subordonné à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des affaires et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entreprise ou de la contrepartie.

2.5 Autres créances

Les autres créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur, puis évaluées au coût amorti. Les soldes des autres créances sont détenus à des fins de perception.

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts auprès des banques ou d'autres institutions de dépôts, y compris le dépositaire et ses sociétés affiliées, et les courtiers, et d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts auprès du dépositaire. Les découverts auprès du dépositaire, le cas échéant, sont inscrits au poste « Passifs courants » dans l'état de la situation financière.

2.7 Parts rachetables

Le Fonds émet diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui confèrent des droits identiques. Ces parts sont classées comme des passifs financiers. Les porteurs peuvent en demander le rachat, n'importe quel jour de bourse, contre un montant en trésorerie égal à la quote-part de la valeur liquidative du Fonds revenant aux parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont comptabilisées au coût amorti, qui correspond au prix de rachat payable au porteur qui demande le rachat de ses parts à la date de clôture.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part du Fonds est obtenue en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre total de parts rachetables en circulation de cette catégorie. Conformément aux règlements du Fonds, les placements sont évalués en fonction du dernier cours de marché pour déterminer la valeur liquidative par action aux fins des souscriptions et des rachats.

2.8 Revenus d'intérêts

Les intérêts sont comptabilisés au prorata temporel, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts comprennent les intérêts sur les titres de créance, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

2.9 Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir les dividendes est établi, qu'il est probable que l'avantage économique lié au dividende revienne au Fonds et que le montant du dividende peut être évalué de manière fiable.

2.10 Revenus de prêts de titres

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres du Fonds avec les revenus de prêt de titres divulgués dans l'état du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

| | 31 décembre 2023 | % des revenus bruts de prêt de titres |
|---------------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Revenus bruts de prêt de titres | 5 826 | 100,0 |
| Retenues d'impôt | (2) | — |
| Frais d'agent de RBC SI | (2 330) | (40,0) |
| Revenus de prêt de titres | 3 494 | 60,0 |

| | 31 décembre 2022 | % des revenus bruts de prêt de titres |
|---------------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Revenus bruts de prêt de titres | 2 572 | 100,0 |
| Retenues d'impôt | — | — |
| Frais d'agent de RBC SI | (1 029) | (40,0) |
| Revenus de prêt de titres | 1 543 | 60,0 |

2.11 Coûts de transaction

Les coûts de transactions sont les coûts engagés pour acquérir des actifs ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils comprennent les honoraires et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers. Les coûts de transactions sont immédiatement comptabilisés dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

2.12 Accords de paiement indirect

En plus de couvrir les services de courtage sur les opérations sur titres, les commissions versées à certains courtiers peuvent également couvrir les services de recherche fournis au gestionnaire de placements. La valeur des services de recherche inclus dans les commissions versées par le Fonds à ces courtiers était de 117 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (6 \$ en 2022).

2.13 Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables

Les distributions aux porteurs d'actions rachetables sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables lorsqu'elles sont autorisées et non pas à la discrétion du Fonds. Les distributions sur les actions rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

2.14 Augmentation/diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités

Les revenus non distribués sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

2.15 Impôts

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et distribue la totalité de son revenu imposable net afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu.

Le Fonds a déterminé qu'en substance il n'était pas assujéti à l'impôt et il ne comptabilise donc pas d'actif ou de passif d'impôt différé lié à des différences temporaires ou à des pertes pouvant être reportées.

Au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital et avait des pertes en capital de 193 934 \$ pouvant être reportées aux fins de l'impôt sur le revenu (respectivement néant et 346 755 \$ au 31 décembre 2022). Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés dans les exercices ultérieurs.

La taxe sur les produits et services (la « TPS ») ou la taxe de vente harmonisée (la « TVH »), selon le cas, est incluse dans les charges du Fonds.

3 Risques financiers

3.1 Facteurs de risque financier et gestion du risque lié au capital

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration.

Il est aussi exposé à des risques d'exploitation, dont le risque lié aux services de garde. Il s'agit du risque de perte sur les titres en garde du fait de l'insolvabilité ou de la négligence du dépositaire. Malgré le cadre juridique, qui élimine le risque de perte de valeur des titres en garde, le Fonds pourrait être temporairement incapable de transférer des titres en cas de défaillance du dépositaire.

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus, compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé, et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière.

Le processus de gestion des risques du Fonds inclut le contrôle de la conformité aux directives en matière de placements. Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en contractant et en supervisant des conseillers en placements professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Tous les titres comportent un risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur en actions et en titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions.

Le gestionnaire est responsable de la gestion du capital du Fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du Fonds.

Le Fonds utilise différentes méthodes, présentées ci-dessous, pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé.

3.1.1 Risques de marché

a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, de crédit ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

Le Fonds est exposé au risque de prix lié aux actions et aux titres de créance. Ce risque découle principalement des incertitudes quant aux prix futurs des placements détenus.

Au 31 décembre 2023, environ 26 % du portefeuille de placements du Fonds étaient négociés sur une bourse reconnue (28 % au 31 décembre 2022). Si les cours boursiers des actifs avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, tous les autres facteurs demeurant constants, les actifs auraient augmenté ou diminué d'environ 587 000 \$ (637 000 \$ au 31 décembre 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Le risque de prix lié aux titres de créance est réduit par la gestion active d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe. Dans des circonstances normales, la pondération cible des obligations d'État (y compris les obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral, les municipalités et les provinces du Canada) sera d'environ un tiers (33 %). Le gestionnaire peut, en tout temps et à son gré, modifier la pondération pour la rapprocher de celle de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Les titres à revenu fixe dans lesquels le Fonds peut investir comprennent les obligations, les débentures, les billets, les obligations à coupons détachés et les autres titres de créance émis au Canada ou à l'étranger, qu'ils soient libellés et à payer en dollars canadiens ou en devises, les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, les obligations à taux variables, les placements privés, les obligations à rendement réel, les obligations prolongeables/encaissables par anticipation, et d'autres titres axés sur le revenu fixe. Le Fonds peut investir dans des placements privés d'une valeur d'émission de plus de 100 M\$ s'ils sont notés de catégorie investissement par une agence de notation reconnue et s'il est prévu qu'un marché liquide sera maintenu pour ces titres par un courtier reconnu.

b) Risque de change

Le risque de change, défini dans IFRS 7, découle de la variation de la valeur des transactions futures, des actifs et des passifs monétaires comptabilisés et libellés en devises du fait de la fluctuation des taux de change. Aux termes d'IFRS 7, le risque de change lié aux actifs et passifs non monétaires est considéré comme une composante du risque de marché plutôt que du risque de change.

Lorsque des actions sont négociées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le cours initialement exprimé en devises et ensuite converti en dollar canadien fluctue aussi en raison de la fluctuation des taux de change.

Le Fonds n'était pas exposé au risque de change, car tous les actifs et passifs non monétaires étaient libellés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle, aux 31 décembre 2023 et 2022.

c) Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt puisse influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition du Fonds aux instruments de créance, par échéance, était la suivante (en milliers de \$) :

| Date d'échéance | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|-----------------|------------------|------------------|
| Moins de 3 ans | 5 386 | 6 057 |
| De 3 à 5 ans | 2 041 | — |
| Plus de 5 ans | 9 350 | 10 641 |

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient été augmentés ou diminués de 0,25 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 295 000 \$ (environ 276 000 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la durée pondérée du portefeuille. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas exposé aux obligations à taux variables.

3.1.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas disposer de trésorerie suffisante pour remplir ses obligations à leur échéance ou qu'il puisse uniquement le remplir selon des modalités nettement désavantageuses.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part courante, au gré du porteur de parts.

Le Fonds gère le risque de liquidité en investissant la plupart (ou la totalité) de son actif dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et dont il peut facilement se départir. En outre, le Fonds vise à conserver suffisamment de trésorerie et de placements à court terme pour maintenir un niveau de liquidité suffisant, et il peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net pour financer les rachats. Tous les passifs financiers du Fonds arrivent à échéance dans les trois prochains mois.

3.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur de la créance.

Au 31 décembre 2023, environ 86 % du portefeuille de placements du Fonds étaient investis dans des titres de créance et des actions privilégiées (84 % au 31 décembre 2022). Les 14 % restants étaient investis dans des actions canadiennes.

NOTES ANNEXES au 31 décembre 2023 (suite)

Le tableau qui suit présente l'exposition du Fonds au risque de crédit lié aux obligations et aux actions privilégiées selon les cotes de crédit aux 31 décembre 2023 et 2022 (pour une liste par type d'émetteur au 31 décembre 2023, veuillez voir l'état du portefeuille de placements) :

| En pourcentage de l'actif net | | |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| Notation | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| AAA | 18 % | 17 % |
| AA | 16 % | 10 % |
| A | 30 % | 37 % |
| BBB | 9 % | 8 % |
| Priv-2 | 5 % | 5 % |
| Priv-3 | 7 % | 7 % |

Le Fonds est également exposé au risque de crédit en raison de ses activités de prêt de titres. Ce risque est géré en concluant des contrats avec des contreparties solvables soumises à des exigences de notation de crédit minimales, en fixant des limites sur le montant de l'exposition et en exigeant une garantie d'au moins 102 %. L'agent de prêt dédommage le Fonds pour toute insuffisance.

Au 31 décembre 2023, les titres prêtés totalisaient 7 000 911 \$, tandis que les garanties détenues (hors trésorerie) totalisaient 7 140 934 \$ (5 399 711 \$ et 5 507 711 \$ au 31 décembre 2022, respectivement)

3.1.4 Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de positions dans la même catégorie, qu'il s'agisse de la situation géographique, du type de produit, du secteur industriel ou du type de contrepartie. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent être touchés de façon semblable par des changements de conditions économiques ou autres. Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds :

| | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Aux | | |
| Obligations de sociétés | 32,2 % | 32,2 % |
| Obligations fédérales | 17,8 % | 17,3 % |
| Obligations provinciales/ municipales | 24 % | 22,9 % |
| Actions ordinaires canadiennes | 13,3 % | 15,7 % |
| Actions privilégiées canadiennes | 12,7 % | 11,9 % |

3.2 Évaluation de la juste valeur

Classement des instruments financiers

Le Fonds classe ses instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur. Cette hiérarchie à trois niveaux s'établit comme suit :

Niveau 1 – prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 – données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

Les tableaux suivants illustrent le classement des instruments financiers du Fonds, aux 31 décembre 2023 et 2022, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

31 décembre 2023

| (en milliers) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|----------|----------|----------|--------|
| Actions | 5 873 | — | — | 5 873 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 107 | — | — | 107 |
| Obligations | — | 16 777 | — | 16 777 |
| Total | 5 980 | 16 777 | — | 22 757 |

31 décembre 2022

| (en milliers) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|----------|----------|----------|--------|
| Actions | 6 373 | — | — | 6 373 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 121 | — | — | 121 |
| Obligations | — | 16 698 | — | 16 698 |
| Total | 6 494 | 16 698 | — | 23 192 |

Aucun transfert n'est survenu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La direction fait des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. De par leur nature même, les estimations comptables correspondront rarement aux résultats réels. Les estimations et les hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentées ci-après.

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres qui ne sont pas cotés sur un marché actif

Lorsque le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des dérivés, les justes valeurs de tels instruments sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation et peuvent être déterminées au moyen des sources de fixation des prix fiables (notamment les agences de cotation), ou des prix indicatifs obtenus des teneurs de marché. Les cotes des courtiers obtenues des sources de fixation des prix peuvent être indicatives, et ne pas être exécutoires ou contraignantes. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les responsables du Fonds peuvent évaluer des positions en utilisant leurs propres modèles, qui sont fondés d'habitude sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer les justes valeurs sont validés et examinés périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres d'entités non cotées sont fondés principalement sur des multiples du bénéfice, ajustés pour tenir compte du fait que ces titres sont peu négociables, s'il y a lieu.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Cependant, les facteurs tels que le risque de crédit (tant le sien que celui de la contrepartie), l'instabilité et les corrélations exigent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements apportés aux hypothèses relatives à ces facteurs pourraient influencer sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère que les données observables sont des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et

vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui participent activement au marché pertinent. Se reporter à la note 3.2 pour plus d'information sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées de manière continue. Les révisions sont comptabilisées de manière prospective.

b) IFRS 10 États financiers consolidés

Pour déterminer si le Fonds démontre des cas de contrôle ou d'influence notable, IFRS 10 États financiers consolidés prévoit une exception à toute exigence de consolidation des états financiers pour les entités qui répondent à la définition d'une « entité de placement ». Entre autres facteurs, le Fonds répond à la définition d'une entité de placement, car il obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir à ses investisseurs des services de gestion de placements professionnels et déclare à ses investisseurs qu'il a pour objectif commercial d'investir des fonds dans le seul but d'obtenir une appréciation du capital, des revenus de placement, ou les deux. Le Fonds mesure et évalue la performance de la quasi-totalité de ses placements à la juste valeur.

5. Parts rachetables

Le capital du Fonds est représenté par les parts rachetables émises sans valeur nominale. Les porteurs de parts ont droit à des distributions, le cas échéant, et au remboursement d'une part proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts, mis à part les exigences minimales en matière de souscription. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 4, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidité pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

L'évolution du nombre de parts au cours de deux derniers exercices se terminant le 31 décembre figure dans le tableau suivant :

| | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| En circulation au début de l'exercice | 2 222 959 | 2 343 325 |
| Parts émises contre trésorerie | 52 563 | 118 245 |
| Réinvestissement des distributions | 55 391 | 55 973 |
| Parts rachetées | (225 071) | (294 584) |
| En circulation à la fin de l'exercice | 2 105 842 | 2 222 959 |

6. Opérations avec des parties liées

Les parties sont considérées comme des parties liées si l'une des parties a la capacité de contrôler l'autre ou d'exercer une influence notable sur elle dans la prise de décisions financières ou d'exploitation.

Le Fonds est géré par Gestion Tradex Inc. (le « gestionnaire »), société de gestion de placements constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. En vertu du contrat de gestion daté du 7 septembre 1989, dans sa version modifiée, le Fonds a mandaté Gestion Tradex Inc. à titre de gestionnaire pour lui fournir des services de gestion, incluant la mise à disposition du personnel clé, moyennant des frais annuels équivalant à 0,6 % de la valeur liquidative du Fonds, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement.

Gestion Tradex Inc. peut, de temps à autre, renoncer de son plein gré à ses honoraires ou prendre en charge la totalité ou une partie des autres charges du Fonds et/ou rembourser au Fonds une partie des frais payés à l'entreprise par le Fonds pendant la deuxième moitié de l'année. Cela réduit les charges du Fonds, ce qui en retour réduit le ratio de frais de gestion. En 2023, les charges pour le Fonds ont été réduites de 81 360 \$ (97 463 \$ en 2022) au moyen de telles transactions.

7. OBLIGATION D'INFORMATION – IESBA

En vertu du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), l'auditeur est tenu de communiquer annuellement au public les honoraires d'audit et les honoraires liés aux services autres que d'audit facturés aux entités d'intérêt public, y compris le Fonds.

En ce qui concerne l'audit des états financiers du Fonds de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires (hors taxes applicables) payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. s'établissaient à 12 150 \$ pour l'audit des états financiers et à 3 700 \$ pour les autres services.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

Christine Allison, FCPA, FCA, Ottawa (Ontario)
Gestion financière MD (retraîtée)
Administratrice

Bob Baldwin, Ottawa (Ontario)
Conseiller
Administrateur

Natalya G. Calabina, CPA, Ottawa (Ontario)
Gestion Tradex Inc.
Directrice financière

Philip E. Charko, Ottawa (Ontario)
*Office de financement de l'assurance-emploi
du Canada (retraité)*
Administrateur

Monique Collette, Ottawa (Ontario)
*Agence de promotion économique
du Canada atlantique (retraîtée)*
Administratrice et trésorière

Blair R. Cooper, CFA, MBA, Ottawa (Ontario)
Gestion Tradex Inc.
Président-directeur général et administrateur

Franklin Blake Johnston, Ottawa (Ontario)
Président, Diligence Public Affairs Inc.
Administrateur

Tom MacDonald, Ottawa (Ontario)
Affaires mondiales Canada (retraité)
Administrateur et vice-président du conseil

Brien I.R. Marshall, Ottawa (Ontario)
Gestion Tradex Inc.
Vice-président principal et directeur de l'exploitation

David Plunkett, Ottawa (Ontario)
Affaires mondiales Canada (retraité)
Administrateur

Hanny Toxopeus, Ottawa (Ontario)
*Association professionnelle des cadres supérieurs de la
fonction publique du Canada (retraîtée)*
Administratrice

Irit Weiser, Ottawa (Ontario)
Ministère de la Justice (retraîtée)
Administratrice et secrétaire

Karin Zabel, CPA, Ottawa (Ontario)
Conseillère
Administratrice et présidente du conseil

INFORMATION SUR TRADEX POUR LES PORTEURS DE PARTS

GESTIONNAIRE

Gestion Tradex Inc.

340, rue Albert, bureau 1604
Ottawa (Ontario) K1R 7Y6
Téléphone : 613 233 3394 ou 1 800 567-3863
Télec. : 613 233-8191
courriel : info@tradex.ca
site Web : www.tradex.ca



CONSEILLER EN PLACEMENT

Foyston, Gordon & Payne Inc.

1, rue Adelaide Ouest, bureau 2600
Toronto (Ontario) M5C 2V9

DÉPOSITAIRE DES ACTIFS

RBC Services aux investisseurs
155, rue Wellington Ouest, 3^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

RBC Services aux investisseurs
155, rue Wellington Ouest, 3^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l

99, rue Bank, bureau 710
Ottawa (Ontario) K1P 1E4

CONSEILLER JURIDIQUE

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.

22, rue Adelaide Ouest
Bay Adelaide Centre, East Tower
Toronto (Ontario) M5H 4E3



Venez visiter notre site
www.tradex.ca pour en savoir plus
sur les possibilités d'investissement avec
Tradex Management Inc.

340, rue Albert, bureau 1604,
Ottawa (Ontario) K1R 7Y6

Téléphone : 613 233-3394 ou 1-800-567-3863
Télec. : 613-233-8191
courriel : info@tradex.ca
site Web : www.tradex.ca

Tradex 
fonds mutuels
pour le secteur public